

Eté 2025 pour les enfants de 6 à 11 ans

SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

Numéro allocataire et CAF d'origine OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

Repas sans viande

SEMAINE(S) RETENUE(S) :

Semaine 1 : du lundi 07 au vendredi 11 juillet « Sherlock Holmes »

Participation à la nuitée oui non (jeudi soir)

Semaine 2 : du mardi 15 au vendredi 18 juillet « Les tribus de la forêt »

Participation à la nuitée oui non (jeudi soir)

Semaine 3 : du lundi 21 au vendredi 25 juillet « Sac...Ados fait son cinéma »

Participation à la nuitée oui non (jeudi soir)

Semaine 4 : du lundi 28 juillet au vendredi 1^{er} août « La quête des royaumes »

Participation à la nuitée oui non (mercredi soir)

Semaine 5 (inscription à la journée) : « 1, 2, 3 ... Jouez ! »

Lundi 25 août : Fabrication de jeux de société et jeux sportifs.

Mardi 26 août* : Sortie accrobranches à Acrobois à Peyrins.

(* inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant deux autres jours de la même semaine)

Mercredi 27 août : Piscine et chasse au trésor.

Jeudi 28 août : Préparation et animation de la kermesse pour les 3-6 ans.

Vendredi 29 août : Piscine et sagamore.

Je soussigné (e), autorise mon fils , ma
fille à participer aux activités pendant les vacances d'été 2025.

A, le2025.

Signature des parent(s),

Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de partir seul si nécessaire

Les documents suivants sont valables pour toute l'année scolaire (septembre à août inclus) à condition qu'il n'y ait aucune modification pendant la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant,
- Le règlement intérieur,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**,
- Pour les Saint-Pérollais, un justificatif de domicile.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription et si vous êtes à jour de vos règlements.

A retourner obligatoirement au Service Sport Jeunesse à l'espace Mialan 45 rue de la République

Avant le 03 juillet 2025 pour le mois de juillet

Avant le 31 juillet 2025 pour le mois d'août

TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE

Pour les familles extérieures à Saint-Péray, inscriptions à partir du 10 juin 2025

ATTENTION PLACES LIMITEES

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 14 décembre 2023 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

*Signature des parents ou du responsable légal
précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,*

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission. Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée. Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),

ATTESTATION DE SORTIR SEUL

Je soussigné(e)..... responsable légal (père, mère, tuteur*) de l'enfantautorise

mon enfant à regagner son domicile par ses propres moyens pendant les vacances d'été 2025.

Signature du responsable légal de l'enfant

* rayer les mentions inutiles